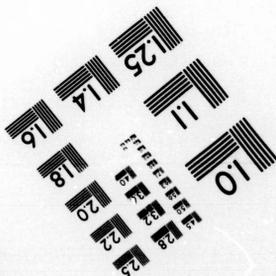
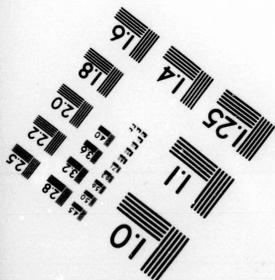
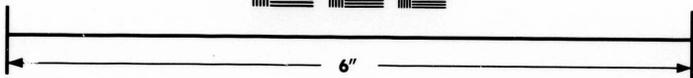
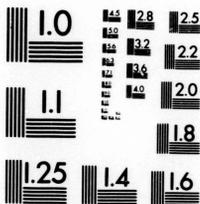


**IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic
Sciences
Corporation**

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

0
16
18
20
22
25
28
32
36
40
44
48
52
56
60

**CIHM/ICMH
Microfiche
Series.**

**CIHM/ICMH
Collection de
microfiches.**



Canadian Institute for Historical Microreproductions / Institut canadien de microreproductions historiques

10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25
26
27
28
29
30
31
32
33
34
35
36
37
38
39
40

© 1983

Technical and Bibliographic Notes/Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers/
Couverture de couleur
- Covers damaged/
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing/
Le titre de couverture manque
- Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material/
Relié avec d'autres documents
- Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distortion le long de la marge intérieure
- Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.
- Additional comments:/
Commentaires supplémentaires:

- Coloured pages/
Pages de couleur
- Pages damaged/
Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached/
Pages détachées
- Showthrough/
Transparence
- Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary material/
Comprend du matériel supplémentaire
- Only edition available/
Seule édition disponible
- Pages wholly or partially obscured by errata slips, tissues, etc., have been refilmed to ensure the best possible image/
Les pages totalement ou partiellement obscurcies par un feuillet d'errata, une pelure, etc., ont été filmées à nouveau de façon à obtenir la meilleure image possible.

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	14X	18X	22X	26X	30X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
12X	16X	20X	24X	28X	32X

The copy filmed here has been reproduced thanks to the generosity of:

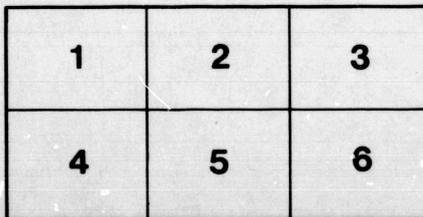
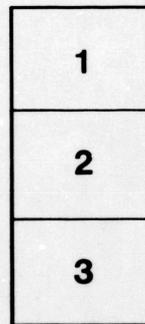
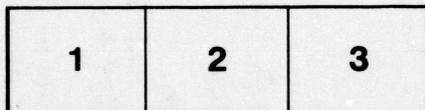
National Library of Canada

The images appearing here are the best quality possible considering the condition and legibility of the original copy and in keeping with the filming contract specifications.

Original copies in printed paper covers are filmed beginning with the front cover and ending on the last page with a printed or illustrated impression, or the back cover when appropriate. All other original copies are filmed beginning on the first page with a printed or illustrated impression, and ending on the last page with a printed or illustrated impression.

The last recorded frame on each microfiche shall contain the symbol \rightarrow (meaning "CONTINUED"), or the symbol ∇ (meaning "END"), whichever applies.

Maps, plates, charts, etc., may be filmed at different reduction ratios. Those too large to be entirely included in one exposure are filmed beginning in the upper left hand corner, left to right and top to bottom, as many frames as required. The following diagrams illustrate the method:



L'exemplaire filmé fut reproduit grâce à la générosité de:

Bibliothèque nationale du Canada

Les images suivantes ont été reproduites avec le plus grand soin, compte tenu de la condition et de la netteté de l'exemplaire filmé, et en conformité avec les conditions du contrat de filmage.

Les exemplaires originaux dont la couverture en papier est imprimée sont filmés en commençant par le premier plat et en terminant soit par la dernière page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration, soit par le second plat, selon le cas. Tous les autres exemplaires originaux sont filmés en commençant par la première page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration et en terminant par la dernière page qui comporte une telle empreinte.

Un des symboles suivants apparaîtra sur la dernière image de chaque microfiche, selon le cas: le symbole \rightarrow signifie "A SUIVRE", le symbole ∇ signifie "FIN".

Les cartes, planches, tableaux, etc., peuvent être filmés à des taux de réduction différents. Lorsque le document est trop grand pour être reproduit sur un seul cliché, il est filmé à partir de l'angle supérieur gauche, de gauche à droite, et de haut en bas, en prenant le nombre d'images nécessaire. Les diagrammes suivants illustrent la méthode.

ire
détails
es du
modifier
er une
filmage

ées

re

y errata
nd to

nt
ne pelure,
çon à



VI — *La langue que nous parlons,*

Par PAUL DE CAZES.

(Lu le 26 mai 1887)

Les linguistes français, ou ceux qui se piquent de l'être, apprécient ordinairement avec une extrême bienveillance ou une sévérité exagérée la manière dont on parle et écrit le français dans notre pays.

Les premiers affirment que nous avons conservé dans toute son intégrité le français du siècle de Louis XIV, le siècle des grands auteurs classiques ; les autres répudient toute expression dont les écrivains modernes ne font pas usage en France, et écharpent sans merci ceux de nos jurisconsultes ou de nos orateurs qui, dans la chaleur de la composition ou de l'improvisation, risquent un mot un peu vieilli ou une locution qui, quoique démodée, n'en est pas moins restée française par la loi des dictionnaires.

Cependant, il faut bien le reconnaître, la guerre à outrance entreprise depuis quelques années par les puristes de notre littérature contre ce qu'on est convenu d'appeler nos anglicismes et tous les termes en usage dans cette province qui ne sont pas reconnus par l'Académie française, a considérablement contribué à enrayer l'envahissement, de jour en jour plus menaçant, des locutions vicieuses dans notre langue. Nos hommes de lettres et nos orateurs s'observent davantage et ont beaucoup gagné au point de vue de la correction du style et du langage.

Sans prétendre que nos écrivains sont tous des Pascal ou des Boileau, et nos orateurs des Bossuet ou des d'Aguesseau, on doit néanmoins admettre, pour être juste, qu'il est surprenant que la langue française se soit conservée si pure parmi nous, étant donné notre isolement à peu près complet de la France pendant près de cent ans et la force absorbante des éléments étrangers au milieu desquels notre race a dû se développer.

Doit-on s'étonner si, vivant en contact journalier avec une nationalité qui ne parle pas notre langue, nous avons adopté, en les francisant, certaines expressions anglaises, lorsqu'on voit la littérature du jour envahie comme elle l'est aujourd'hui en France par des mots d'argot qui, éclos par la fantaisie d'un gavroche souvent, montent de la rue dans les salons les plus aristocratiques et finissent par prendre droit de cité dans les dictionnaires les plus autorisés ? En nous servant d'expressions impropres, faisons-nous pis, après tout, que les descendants français qui habitent les pays limitrophes de la France et qui, malgré la facilité qu'ils ont de se retremper à la source même, subissent inconsciemment l'influence des populations d'origine différente au milieu desquelles ils vivent ?

L'habitant de la campagne, dans la plupart des provinces de France, ne se sert-il pas (sans compter les patois qui se parlent encore dans plusieurs d'entre elles) de mots ou de locutions tout à fait incompréhensibles pour ceux qui demeurent dans les autres ?

A Paris même, où l'on a la prétention, bien naturelle d'ailleurs, de parler le français,

combien dans le grand monde qu'on appelle le *high life* n'emploie-t-on pas de mots du plus pur anglais prononcés le plus souvent, il est vrai, de façon à les rendre tout à fait méconnaissables ?

En plein boulevard St-Germain, Mme la marquise de X... vous dira que le *five o'clock tea* de Mme la baronne de Trois Etoiles était tout ce qu'il y avait de plus *select*, tandis qu'en compagnie des vieux petits jeunes gens ou des jeunes vieux beaux étriques dans leur veston de *tweed* anglais qui, sous le nom de *sportsmen*, tiennent le haut du pavé dans le monde du *turf*, vous n'entendez parler que de *jockeys*, de *steeple-chases*, de *bookmakers*, de *pcols*, etc., prononcés Dieu sait comment.

Du reste, il suffit d'ouvrir le premier livre venu publié en France depuis une dizaine d'années pour constater l'envahissement des mots étrangers, anglais surtout, dans les sciences et la littérature légère elle-même, où l'écrivain croit faire preuve d'une grande érudition et donner une saveur particulièrement exotique à son récit en employant, à tout propos et hors de propos, des soi-disant expressions propres aux pays dont ils parlent. Parfois même les dictionnaires les plus autorisés se mettent de la partie. Ainsi, l'on voit celui publié par l'Académie de France, si circonspect d'ordinaire, baptiser notre original du nom d'*original* et définir comme suit nos portages : "Portage se dit des endroits d'un fleuve où sont des chutes d'eau qui obligent à faire portage. Ex. Depuis Québec à Montréal il y a tant de portages."

Evidemment on prend à l'Académie de France notre Saint-Laurent pour une petite Seine, et on ne paraît pas s'y douter que des navires de cinq mille tonneaux parcourent, avec la plus grande facilité du monde, les soixante bonnes lieues qui séparent Québec de Montréal ; car il est impossible qu'il puisse entrer dans l'idée de l'académicien le plus entreprenant de faire transporter, de la manière que le dictionnaire le décrit si bien, le moindre transatlantique Allan ou même les bateaux à vapeur qui voyagent journellement entre les deux villes sur lesquels on pourrait, sans trop gêner la manœuvre, placer quatre ou cinq des bateaux-mouches, grand modèle, qui font le service entre Paris et Suresne.

Si en France on s'est emparé pour le langage des sciences, dans la mécanique surtout, sous prétexte que certains mots n'ont pas d'équivalent en français, d'un grand nombre d'expressions étrangères, en quoi serions-nous donc si coupables d'avoir, pour la même raison, en empruntant quelques termes à nos compatriotes anglais, francisé ces termes ? Ne sommes-nous pas pleinement dans notre droit, lorsque (comme l'ont fait plusieurs fois ressortir MM. Sulte et Legendre dans leurs études sur la question que je traite) nous employons même des mots de notre fabrication par la bonne raison que les choses qu'ils déterminent sont complètement inconnues en France ? Qui pourrait nous blâmer de réagir contre les dictionnaires français eux-mêmes en nommant un *wagon* un char, un *rail* une lisse, un *square* un carré, un *dollar* une piastre, un *iceberg* une banquise ? Ne vaut-il pas mieux, par exemple, dire un patinoir, comme nous le faisons généralement ici, que *skating rink* ou plutôt *skatinrinque*, comme on prononce ce mot la plupart du temps dans le pays de nos pères ?

Quoi qu'il en soit, étant donnée l'époque où le Canada fut colonisé, alors que les habitants des provinces qui l'ont peuplé parlaient pour la plupart un patois particulier à celle d'où ils venaient, il est surprenant qu'il ne s'y soit pas formé un langage mixte dans lequel chacun aurait fourni sa quote-part de locutions en usage dans son pays natal.

Au Canada, il n'y a pas de patois, car les patois ne sont, à proprement parler, que la

corru
poète
la pr
rapp
les n
laque
Guer
malg
siècle
comr
d'hu
norm
île, d
" res
" pe
" pa
" fra
" tra
" un
" dé
" en
" br
" di
" co
" XI
" in
" l'A
" vu
" av
" le
" et
" pe
" lei
com
ren
de s
ting
forc

corruption d'idiomes primitifs qui ont des règles définies et dont plusieurs ont eu leurs poètes.

Ici, à part quelques expressions anglaises qui se sont introduites dans notre langue, la presque totalité des mots dont nous nous servons est française. Nous sommes, sous ce rapport, mieux partagés que la plupart des pays français d'origine que le sort des armes ou les nécessités de la politique ont fait passer sous la domination étrangère.

Ne trouve-t-on pas un exemple frappant de cette dégénérescence de la langue, contre laquelle nous avons su jusqu'à un certain point nous prémunir, dans la petite île de Guernesey, située à treize lieues à peine des côtes de Normandie, et dont les habitants, malgré leurs relations quotidiennes avec la France pour laquelle ils ont, en dépit des siècles, conservé le culte le plus inaltérable et quoique considérant l'usage du français comme la plus sûre sauvegarde de leurs immunités nationales, ne parlent plus aujourd'hui qu'une sorte d'idiome particulier composé de français, d'anglais, et de patois bas-normand.

Voici ce que dit à ce sujet le *Baillage de Guernesey*, journal qui se publie dans cette île, dans son numéro du 3 octobre 1885 : —

“ Tandis que la langue française s'épurait et changeait de forme sur le continent, elle restait stationnaire dans l'archipel, et la langue qu'on y parle de nos jours est encore, à peu de chose près, celle de Robert Waice ou Vaice, le barde de l'île de Gersni. Les paysans Guernesiais se servent d'un dialecte improprement appelé Guernesey french (le français de Guernesey), qui a beaucoup d'analogie avec le vieux patois normand et des traits de parenté très étroite avec le wallon du pays de Liège. Cet idiome naïf possède un grand charme, et ce n'est pas un des moindres étonnements du Français fraîchement débarqué sur ces rives, que d'entendre les habitants de nos vertes campagnes s'exprimer en un jargon absolument semblable à celui du Cotentin, additionné d'un certain nombre de mots anglais introduits dans le langage pour suppléer à la pénurie croissante d'un dialecte que, depuis plusieurs centaines d'années, aucun aliment nouveau n'est venu compléter et rajeunir. Tant de choses existent aujourd'hui qui n'existaient pas au XIII^{ème} siècle qu'il est devenu nécessaire d'emprunter à une langue étrangère les termes indispensables à l'expression de la pensée, et, les îles n'ayant de rapports suivis qu'avec l'Angleterre, c'est de la langue anglaise que le patois guernesiais s'est tout naturellement vu forcé de devenir le tributaire. Tel qu'il est cependant, nonobstant ce curieux mélange avec un langage tout différent, au point de vue des règles grammaticales et syntaxiques, le guernesiais forme un idiome très riche. Il a sa littérature, ses poètes et ses écrivains, et les linguistes anglais ne dédaignent pas de l'étudier et d'en proclamer les beautés en popularisant ses meilleures productions qui trouvent leur écoulement dans le monde lettré de la Grande-Bretagne.”

Quoique à douze cent lieues des rives de France et privés pendant près de cent ans, comme nous l'avons été, de toutes relations avec la mère patrie, nous n'en sommes pas rendus là, Dieu merci, et, si bon parti que le panégyriste de la langue guernesiaise ait tiré de son sujet, nous devons nous en féliciter.

Mais il n'en est pas moins vrai que le révérend James Roy, philologue distingué, qui a fait une étude particulièrement approfondie de la langue que nous force un peu la note quand il dit : —

“ Au point de vue philologique, le français du Canada est donc plus pur que celui de

“ Paris. Tant par des expressions comparées que par la prononciation, on peut voir que le français du Canada n'est pas une corruption de celui de Paris. Si l'idiome canadien n'est pas toujours grammatical, c'est plutôt à cause d'un changement d'opinion survenu chez les grammairiens de France que par suite d'altérations produites au Canada.”¹

Il est pour le moins singulier, pour ne rien dire de plus, de voir un Anglais, si philologue qu'il soit, s'exprimer avec cette désinvolture sur un sujet si délicat, et nous aurions tort assurément de nous prévaloir de cette appréciation flatteuse pour ne pas continuer à nous tenir, autant que faire se peut, à l'unisson des grammairiens et des lexicologues français.

L'orthographe française a bien quelque peu varié depuis deux siècles, mais rien à ce sujet ne justifie la comparaison du révérend monsieur, toute gracieuse qu'elle est à notre endroit.

Il est vrai que la plupart des expressions incorrectes qu'on nous reproche nous sont venues de France. Beaucoup d'entre elles sont encore en usage parmi les classes ouvrières et agricoles dans leurs provinces d'origine. Il suffit, pour s'en convaincre, de consulter les volumineux glossaires dans lesquels sont relevés les termes et locutions particuliers à celles de ces provinces qui pendant deux siècles ont fourni des colons au Canada.

Eu égard à ces circonstances, il serait peut-être un peu prétentieux de notre part de dire qu'un peuple, vivant à douze cents lieues de l'Académie de France, a créé tout naturellement, avec les éléments hétérogènes dont il est composé, une langue plus pure que celle du pays d'où il tire son origine.

Nous aurions tort de nous dissimuler que, tous tant que nous sommes, nous employons journellement des mots impropres et à s'expressions vicieuses qui n'ont en aucune façon leur raison d'être. Car, si les habitants de nos campagnes peuvent à bon droit se flatter de parler un français plus correct que les paysans de la plupart des provinces de France, nous devons reconnaître qu'il n'en est pas de même de notre classe instruite, où l'on se sert trop fréquemment de termes dont l'emploi ne peut pas être justifié.

Ainsi, par exemple, n'entendons-nous pas certains de nos avocats dire tous les jours :

Collecter et Collection pour percevoir et perception. — *Conviction* pour rapport de culpabilité. — *Défalcataire et défalcation* pour concussionnaire et concussion. — *Emanation* pour émission. — *Identifier* pour constater l'identité. — *Incendat* pour crime d'incendie et *incendiaire* pour celui qui s'en est rendu coupable. — *Informalité* pour vice de forme. — *Installation* pour versement. — *Office* pour bureau ou cabinet d'affaires. — *Procédés* pour procédures. — *Transquestionner* pour questionner de nouveau.

Quelques-uns de nos législateurs eux-mêmes ne laissent-ils pas parfois échapper dans la chaleur de la discussion, des expressions qui, bien que plus ou moins consacrées par l'usage parlementaire, devraient néanmoins être bannies de leur langage.

Ainsi, on les entendra dire :

Adresser une assemblée pour adresser la parole à une assemblée. — *Appointer* quelqu'un pour nommer quelqu'un à une position. — *Approprier* pour affecter à une chose. — *Aviseur* pour conseiller. — *Cabale électorale* pour propagande électorale. — *Concourir dans l'opinion* pour partager l'opinion. — *Constituant* pour commettant. — *Contracteur* pour entrepreneur. — *Défranchiser* pour priver une

¹ Cet extrait est emprunté à l'excellent travail de M. Benjamin Sulte sur la langue française au Canada.

paroisse, un comté, etc., de ses droits politiques. — *Dépêche des affaires* pour expédition des affaires. — *Déqualifier* ou *disqualifier* pour priver quelqu'un de ses droits politiques. — *Exposé financier* pour état budgétaire. — *Gazetter* pour publier une nomination, etc., dans la gazette officielle. — *Incorporer* pour ériger en corporation. — *Législater* pour légiférer. — *S'objecter* pour s'opposer à... — *Opposer une mesure* pour s'opposer à une mesure. — *Les ordres du jour* pour l'ordre du jour. — *Voteur* pour électeur.

Et, qui n'a pas entendu, dans notre meilleur monde, employer les mots qui suivent :

Acter pour jouer un rôle. — *Agent de station* pour chef de gare. — *Archidiocèse* pour diocèse administré par un archevêque. — *Brigade du feu* pour corps de pompiers. — *Donner du change* pour rendre la monnaie. — *Consumptif* pour poitrinaire. — *Cuir patente* pour cuir verni. — *Dances vives* pour danses tournantes. — *Estampilles* pour timbres-poste. — *Feu* pour incendie — *Guichet* pour vasistas. — *Hivernement* pour hivernage. — *Maitre de poste* pour directeur de la poste. — *Méchant* pour mauvais. — *Mappe* pour carte géographique. — *Maçonne* pour maçonnerie. — *Marchandises sèches* pour nouveautés. — *Marier quelqu'un* pour épouser quelqu'un. — *Marinades* pour conserves au vinaigre. — *Opérateur du télégraphe* pour télégraphiste. — *Passager* pour voyageur sur un chemin de fer. — *Pensionner chez quelqu'un* pour prendre sa pension. — *Paillassa à ressort* pour sommier élastique — *Poche* pour blouse de billard. — *Porteur des coins du drap* pour porteur du poêle. — *Rafle* pour loterie. — *Rangé* pour avoir de l'ordre. — *Resté ou rendu* pour fatigué. — *Semences* pour semailles. — *Soubassement* pour sous-sol. — *Station du feu* pour poste des pompiers. — *Salle à dîner* pour salle à manger. — *Sacre* pour juron. — *Tabagie* pour fumoir. — *Tabaconiste* pour marchand de tabac. — *Tomber en amour* pour devenir amoureux. — *Se transporter* pour se rendre à un lieu.

Il est vrai de dire qu'avec les mots impropres et les locutions vicieuses qui se sont glissés dans notre langue et dont nous devons nous débarrasser parce qu'ils n'ont pas leur raison d'être, nous en employons un certain nombre d'autres qui mériteraient d'être adoptés, soit parce qu'ils n'ont pas d'équivalent en français attendu que les choses qu'ils expriment sont inconnues en France, soit parce qu'en nous en servant nous évitons l'emploi d'une périphrase parfois assez longue.

Disons maintenant un mot de notre prononciation laquelle, sans être aussi défectueuse que plusieurs le prétendent, n'est pas néanmoins aussi pure que d'autres se plaisent à le proclamer.

De ce que nous prononçons certains mots mieux qu'en France, il ne s'ensuit pas que nous les prononçons tous d'une manière irréprochable. A proprement parler, nous n'avons pas d'accent, c'est-à-dire une prononciation particulière bien saillante, comme celles qui, en France, font reconnaître à première vue les habitants de certaines provinces, mais nous n'en avons pas moins des intonations fausses tout à fait en désaccord avec les règles de l'élocution française, et, ce qui nous distingue surtout, une uniformité monotone dans le rythme qu'on ne remarque dans aucun autre pays parlant le français.

D'un bout à l'autre du Canada, il n'y a pas de différence appréciable dans la prononciation des mots, tandis qu'en France les habitants de certaines provinces (des provinces du midi surtout) se font reconnaître par un accent particulier dont parfois ils ne réussissent pas à se défaire complètement.

A Paris, ville cosmopolite par excellence, il est curieux d'observer dans un café d'étudiants, par exemple, la diversité d'accents qui permet d'assigner à chacun des habités la province dont il est originaire.

Au contraire, tant qu'un Canadien n'a pas déclaré sa nationalité, on ne le prend pas

en France pour un étranger, mais on se demande d'où il peut bien venir, car la manière dont il prononce certains mots étant propre à différentes provinces dérouté les linguistes les plus expérimentés.

Nous devons en convenir, nous avons des tendances à prononcer certaines voyelles ou diphtongues d'une façon particulièrement désagréable, quoiqu'à dire vrai, ces dissonances regrettables disparaissent tous les jours du langage de la classe instruite de notre population.

Car, rien ne choque l'oreille comme d'entendre prononcer certains mots en mettant :

à pour a, Ex. *Mardi, Pasteur*, etc.

é pour è, Ex. *Frère, Père*, etc.

a pour ais, Ex. *Mauva, França*, etc.

u pour eu, Ex. *Hureux, Ucharistie*.

oé pour oi ou ois, Ex. *Moé, Oéseau*.

or pour ar, Ex. *Mors, Phore*.

y pour j ou g, Ex. *Yacob, St Augustin*.

ga pour ca, Ex. *Ganapé, Garafe, Ganif*.

Souvent on double le *t* à la fin des mots en y ajoutant un *e*, et l'on dit : *Alphabette, litte, potte, boutte*. Et la même chose a souvent lieu aussi pour *l* devant les mots commençant par des voyelles. Ex. *Je l'aime*.

La plupart de ces défauts de prononciation, de même que les expressions inusitées en France que l'on rencontre dans notre langue, tirent leur origine des différentes provinces françaises qui ont contribué à la colonisation du Canada.

Ainsi tel Français dont l'oreille sera choquée de la façon dont certains mots sont prononcés ici, ou par des locutions qui lui paraissent étranges, saluera avec plaisir tels autres défauts de prononciation et telles autres locutions tout aussi incorrectes, mais qui lui rappellent sa paroisse natale.

Mais si les erreurs des autres expliquent celles que nous commettons nous-mêmes, nous n'en devons pas moins nous appliquer à faire disparaître de notre langue toutes les incorrections qui s'y trouvent, et nous aurions tort de prendre trop au sérieux les soi-disant linguistes qui affirment que nous parlons dans toute sa pureté le français du siècle de Louis XIV.

Aussi le révérend James Roy, dont on se plaît généralement à citer les appréciations très bienveillantes à notre égard, a-t-il fait, ce me semble, une assertion fort risquée, lorsqu'il prétend, pour expliquer certaines de nos fautes de prononciation, que les mots *foi, loi, roi*, etc., par exemple, devaient être prononcés par Molière et Louis XIV comme s'ils avaient été écrits *foué, loué, roué*, et il donne à l'appui de son assertion les deux vers suivants du *Misanthrope* :

*Lorsqu'un homme vous vient embrasser avec joie,
Il faut bien le payer de la même monnaie.*

On se demande ce que ces deux vers du *Misanthrope* viennent faire en cette galère, car rien dans cette citation ne semble justifier une conclusion si hardie.

Chacun sait que du temps de Molière encore (comme il est facile de le constater en consultant les éditions de l'époque) aie s'écrivait *oie* ou *oye*, et, n'en déplaise au savant

linguiste, ce n'est pas *joie* qui se prononçait alors *joué*, mais bien *monnaie* qui s'écrivait et se disait *monnoie* ou *monnoye*.

Ainsi donc, jusqu'à preuve du contraire, il est plus rationnel de supposer qu'en faisant rimer *joie* avec *monnoye* Molière n'a fait que suivre l'exemple des poètes du 17^e et du 18^e siècle qui ont toujours fait rimer *oye* avec *oie* ou *ois*, ces diphtongues ayant la même consonance.

Mais, comme les femmes du temps de François Ier, souvent les philologues varient dans leurs appréciations, et tandis que le révérend M. James Roy veut nous faire passer pour les conservateurs-nés de la vraie langue française, le grand poète irlandais, Thomas Moore, moins indulgent, lui, parlait au commencement du siècle "de la prononciation barbare du Canadien-français."

En face d'opinions si diamétralement opposées sur notre prononciation, ne sommes-nous pas dans notre droit de dire à l'un comme à l'autre de ces deux linguistes, de même qu'à tous les autres savants d'une origine différente de la nôtre qui peuvent avoir la prétention d'apprécier notre langue, comme M. Benjamin Sulte: "Les Anglais qui nous entourent sont-ils plus que nous en état de juger de ces matières? Le cas serait singulier!"

Quoiqu'il en soit, sans croire que nous ayons encore beaucoup de maîtres de classe capables de dire: *Vous passerez dar'gnier* ou *farmez vol' live*, phrases que Benjamin Sulte cite dans son étude sur la "Situation de la langue française au Canada" comme exemples des déplorable conséquences du peu de soin que certaines personnes apportent parfois dans la conversation ordinaire, nous n'en partageons pas moins complètement son opinion, quand il dit plus loin dans le cours du même travail:

"Depuis trente ans l'art d'écrire a fait chez nous des progrès merveilleux, mais le langage parlé a perdu de son importance.

"Pour remettre celui-ci en honneur je ne vois que la jeunesse. Si l'élève était repris journellement de sa mauvaise prononciation, des termes impropres dont il se sert, de la précipitation de sa parole, du mauvais choix de ses mots et de ses phrases incohérentes qui résultent de tout cela, si on parlait avec plus de précaution devant une femme que devant un homme, si le dé de la conversation était laissé de préférence à celle ou à celui qui articule le mieux et qui commet le moins de fautes, si enfin nous formions des salons littéraires, la génération qui grandit retirerait d'immenses avantages de l'instruction répandue à présent dans toutes les classes de la société."

"Tel Canadien d'aujourd'hui, qui écrit avec correction et élégance, parle parfois d'une façon pitoyable, non pas qu'il fasse usage d'un patois, mais parce qu'il n'est pas habitué à s'entretenir avec des personnes dont la conversation polie, facile, savante, inviterait son esprit à exprimer tout haut ce qu'il sait si bien mettre sur le papier."

Une des causes principales de l'état de choses que M. Sulte vient de signaler provient de ce que, dans certaines de nos institutions d'éducation supérieure, on ridiculise les élèves qui sont accusés de "*parler à la française*." C'est toujours l'histoire du renard qui, ayant la queue coupée, conseille à ses congénères de faire couper la leur. Ceux à qui leur éducation de famille n'a pas donné l'avantage d'apprendre à parler correctement, au lieu de faire des efforts pour réformer leur propre langage, voudraient amener leurs condisciples à partager leurs incorrections.

"Quelle sera la destinée de la langue française dans l'Amérique du Nord?" se

demande encore M. Sulte. "Va-t-elle s'affaiblir et disparaître ou bien sera-t-elle considérée un jour comme le français l'est en Europe?"

C'est à nous de répondre, nous, Canadiens-français qui formons un groupe compact de près de douze cent mille descendants de la France.

Sujets loyaux de l'Angleterre, nous avons réussi à conserver intactes toutes les immunités qui nous ont été garanties par l'acte de cession de 1763. Catholiques, nous n'avons pas laissé entamer la foi qui nous a été léguée par nos pères et que nous entendons transmettre à nos enfants. Canadiens descendants de la France, nous devons mettre à préserver notre langue de l'invasion des éléments étrangers qui cherchent sans cesse à s'y introduire, le même soin filial, la même énergique résolution dont nos ancêtres ont fait preuve toutes les fois qu'il s'est agi de défendre nos institutions religieuses et nationales; car, c'est en préservant notre langue que nous conserverons dans toute leur intégrité notre religion et notre nationalité.

